

Rentrée scolaire 2009 : première phase

Des opérateurs, en particulier des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), sélectionnés par le ministère du développement durable, vont intervenir dans 50 crèches, 50 écoles maternelles et 50 écoles élémentaires, réparties géographiquement de manière aléatoire, de configuration variée et localisées dans des environnements contrastés. Les mesures dans l'air s'étaleront sur une à deux semaines de présence des enfants. En complément des mesures, un diagnostic sera mis en œuvre pour faire un état des bâtiments.

Régions concernées

Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord - Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Provence - Alpes - Côte d'Azur et La Réunion.

Résultats définitifs : été 2010

Les résultats d'analyse seront diffusés au fur et à mesure après validation. Un rapport final sera disponible en 2010.

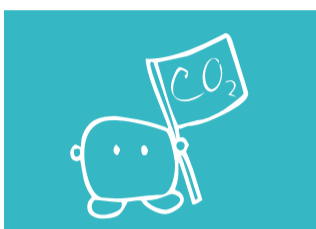
Rentrée scolaire 2010 : deuxième phase

150 établissements supplémentaires situés dans les autres régions françaises seront à leur tour investigués.

Pour en savoir +

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur
www.air-interieur.org
- le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
www.lcsqa.org
- les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
www.atmofrance.org



Credits photos : A. Bouissou et O. Brosseau / MEEDDM - CSTB



Mieux surveiller la pollution éventuelle de l'air dans les écoles et crèches

*Lancement d'une campagne
pilote nationale
(2009-2011)*

